



ZEBRA rappelle Angell Rapide et Angell Cruiser (première génération)



- Noms des modèles ou références concernés : **Angell Rapide : S et M - Black Edition Angell Rapide : S et M - Silver Edition Angell Rapide : S - Green Edition Angell Cruiser : S et M - Black Edition Angell Cruiser : S et M - Dune Edition Angell Cruiser : S et M - Graphite Edition**
- Marque : **ANGELL**
- GTIN 3760317090534
- GTIN 3760317090091
- GTIN 3760317090541
- GTIN 3760317090107
- GTIN 3760317090558
- GTIN 3760317090510
- GTIN 3760317090299
- GTIN 3760317090282
- GTIN 3760317090039
- GTIN 3760317090022
- GTIN 3760317090121
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/11/2019 au 01/07/2023**
- Informations complémentaires : **Vérifier le code produit sous le tube diagonal du cadre pour comparer avec la liste de code ci - dessus.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **FNAC, Angell, Pastel**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Dans certains cas rares le cadre des vélos Angell de première génération peut se casser et entraîner une chute.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **La casse du cadre du vélo en roulant causera presque obligatoirement une chute dont les conséquences dépendent de facteurs externes et d'équipement du pilote.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 31 décembre 2024**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Email de contact: support@angellmobility.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gov.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre